

Stratégie d'endettement 2021

Bilan 2020

AVIS



16 Février 2021

Rapporteur
Denis PHILIPPE

Avis adopté à la majorité par 46 voix pour, 5 contre (groupes CGT, FSU et Solidaires) et 1 abstention

dans le cadre d'une saisine obligatoire

Les points évoqués dans ce document se limitent à l'analyse du document émis par La Région en matière de stratégie de gestion de la dette. Le document n'aborde pas, dans son développement les sujets d'évolution de la dette comme réponse aux problématiques issues de la situation économique et sanitaire actuelle.

L'évolution globale de la dette

Pour l'année 2021, la Région prévoit une quasi-stabilité de l'endettement avec un encours au 31/12 qui s'élèverait à 2704 M€ contre 2703 M€ pour 2020. Cet objectif repose sur une limitation du recours à l'emprunt à 198,2 M€ combiné à un remboursement en capital de la dette de 125,6 M€. La pression d'un niveau de programme d'investissement élevé, de l'impact de la crise sanitaire sur les ratios financiers de la collectivité et des limites imposées par le niveau d'épargne dégagée pose toutefois une menace sérieuse sur ces objectifs.

La stratégie de taux

La pression sur les volumes est contrebalancée par un contexte de taux qui reste très favorable. Alors que l'annuité de remboursement en capital prévu s'élève à 125,6 M€ (+7,2%/BP 2020), les frais financiers s'élèvent à 51,6 M€ (-3%/ BP 2020).

Au titre de l'année 2020, la Région s'est très largement positionnée sur des émissions obligataires pour profiter des meilleures opportunités en termes de taux. Les programmes ont totalisé 330 M€ réalisés via 18 placements privés pour des durées comprises entre 2 et 20 ans

Le choix des émissions obligataires correspond à une optimisation de la stratégie de taux. Il apparaît à la commission des finances que l'examen de son impact sur le profil de remboursement global et les anticipations qu'elle implique en termes d'évolution des taux et des conditions de refinancement méritent une lisibilité particulière.

Les opérations de SWAPS, dans un contexte de courbe de taux très plate, se sont fortement ralenties avec seulement 5 opérations réalisées portant sur un montant nominal de 130 M€. Pour 2021, cette tendance devrait se confirmer.

Au final, la structure des taux d'intérêt de la dette de la Région reste très largement à taux fixe (85,1%) pour 5,8% à taux variable et 9,1% à taux zéro et au titre de la classification GISSLER, la dette se répartit de manière très satisfaisante entre 95,6% d'opérations classées 1A et 4,4% classées 2A.

Le financements court terme

Avec une prévision 2021 de taux court terme qui devraient rester négatifs, le renouvellement de titres négociables à court terme à hauteur de leur plafond de 400 M€ permet d'envisager le bénéfice pour la collectivité d'un produit financier comme en 2019 et 2020 (1,5 M€).

AVIS DU CESER

Le niveau global de la dette reste stable mais élevé. Aux conditions économiques défavorables et niveaux d'épargne contraints s'oppose un contexte de taux très favorable qui amortit sensiblement les effets de cet endettement.

Après avoir examiné la stratégie de gestion de la dette, il aurait été intéressant de disposer d'éléments relatifs à la stratégie d'endettement de la Région pour les années à venir, afin notamment d'y déceler les éléments d'arbitrage entre le choix d'un endettement supplémentaire pour répondre aux besoins, générant une évolution défavorable des ratios financiers, ou bien un recours moindre à la dette en améliorant l'épargne.

Explications de vote

1^{er} Collège

Michel HENRY

2^{ème} Collège

Nathalie BRUNEL

Philippe COTTET

3^{ème} et 4^{ème} Collèges

Michel VINCENT

Intervention de Michel HENRY au nom du 1^{er} Collège

Le 1^{er} Collège rappelle la vision du FMI dans son rapport d'avril 2018 :

« La dette, et plus particulièrement celle des entités publiques, pourrait donner l'illusion de la richesse et créer la menace, en l'absence de maîtrise ou de réduction, d'un appauvrissement futur ».

Faut-il, pour autant, ralentir l'investissement ?

Les taux historiquement bas pratiqués par les banques, la cotation plutôt favorable de notre Région, incitent à une réflexion pour mobiliser des prêts de long terme permettant l'amélioration du modèle économique et la réduction du taux d'effort sur le coût de financement par un allongement de la dette.

Tout en approuvant la démarche entreprise dans la gestion de la dette, présentée dans la stratégie d'endettement que la collectivité envisage de mener pour l'exercice à venir, le 1^{er} collège encourage la Région à poursuivre les efforts déjà engagés dans une trajectoire budgétaire rigoureuse et dans le redressement des équilibres financiers, notamment en :

- Recentrant ses dépenses sur les compétences régionales*
- Maîtrisant ses dépenses de personnel et ses frais de structure*
- Limitant fortement le recours à l'emprunt*
- Reconstituant une épargne brute suffisante pour contenir durablement la capacité de désendettement tout en continuant d'investir*

De plus, le 1^{er} Collège approuve la démarche dynamique et contrôlée de la Région pour poursuivre en 2021 sa politique de gestion active de l'encours de la dette, estimée à 2 619,4 M€ au 01 janvier 2021, par :

- Une modération de la charge financière et une limitation de la couverture de risque de taux par le biais de SWAP avec des opérations de catégories maximales 2-C (Charte GISSLER)*
- Un recours aux Titres Négociables à Court Terme (TNCT) pour financer les besoins de trésorerie dans la limite plafond de 400 M€*
- L'usage d'une capacité de 100 M€ pour refinancer ou réaménager un ou plusieurs emprunts*

Le 1^{er} Collège votera l'avis du CESER sur la stratégie de gestion de la dette 2021.

Intervention de Nathalie BRUNEL au nom du groupe CFDT (2^{ème} Collège)

Le groupe CFDT se retrouve dans l'expression de cet avis qui reprend les éléments donnés par la Région sur sa capacité de gestion de sa dette.

Même si les conditions économiques sont favorables sur les marchés financiers, la Région profitant de cet effet d'aubaine montre sa capacité à gérer son endettement. Toutefois, elle peut être à la merci d'un retournement des marchés dans le futur. La prudence est donc de mise.

Le groupe CFDT votera l'avis

Intervention de Philippe COTTET au nom des groupes CGT, FSU et Solidaires (2^{ème} Collège)

Sans surprise ce document reflète de nouveau la collusion entre la stratégie de l'Exécutif régional et celle des établissements, des marchés financiers. Il illustre la parfaite soumission des collectivités territoriales mais aussi des états aux dispositions réglementaires européennes favorisant la compétition, la concurrence libre et non faussée et la mise au pas des peuples qui pourtant devraient décider de leur destin.

Dans ce cadre, la dette publique régionale comme la dette publique nationale deviennent l'arme fatale pour terroriser et sidérer les populations. Nous assistons à un enchaînement de contrevérités : comparant la collectivité à un ménage, en présentant un passif volontairement gonflé sans tenir compte des actifs, en diabolisant les années d'endettement alors que nous savons bien que la dette « roule » d'années en années et d'emprunts en emprunts...

De plus l'Exécutif assume, comme toujours et sans état d'âme, son choix d'avoir recours aux établissements bancaires de par le monde parmi les plus critiquables et condamnables en termes de responsabilité sociale et fiscale.

Pour exemple, la banque HSBC incarne à elle seule, les excès et les dérives de la finance internationale : blanchiment de l'argent, subventionnant la criminalité, évvasion fiscale massive, corruption ou manipulation du cours des devises comme des taux d'intérêt...

Enfin, l'utilisation de la dette est à l'aune de l'analyse du Budget Primitif 2021 majoritairement utilisée pour arroser sans contrepartie et sans discernement le monde de l'entreprise au détriment du monde du travail et de la réponse aux besoins des populations. Vous nous direz que ce qui est bon pour le capital est bon pour le travail, le raccourci est un peu facile, d'ailleurs Sanofi nous le montre tous les jours avec son plan de plus 1 000 suppressions d'emplois après avoir bénéficiée des millions du CICE et récemment de 4M d'euros de la Région, sans compter les autres plans sociaux annoncés sur la région comme à Arcelor, Carrefour ...

En revanche, quel plan d'action pour la jeunesse, les privés d'emplois, les personnes vulnérables ou en situation de handicap, ou en direction des retraités ?

D'autres modes de financement par l'emprunt sont possibles pour autant que l'on s'affranchisse de la pensée unique et que son recours soit subordonné aux opérations d'intérêt général.

L'avis ne remettant pas en cause fondamentalement les choix opérés par la Région, la CGT, la FSU et Solidaires voteront contre.

Intervention de Michel VINCENT au nom du 3^{ème} et 4^{ème} Collèges

Le projet d'avis préparé par la commission Finances et validé par le Bureau Exécutif du CESER aborde le sujet sous tous ses aspects techniques indépendamment de la question, plus politique, du volume et des objectifs d'endettement de la Région.

Les options retenues relèvent d'un souci de préservation des intérêts de la Région et, à ce titre, n'appellent pas d'observation majeure de la part de nos collègues.

Les 3^{ème} et 4^{ème} Collèges voteront l'avis.



27, Place Jules Guesde - CS 80255 - 13235 Marseille Cedex 02
Téléphone : 04 91 57 53 00

e.mail : ceser@regionpaca.fr
Site web: www.ceserpaca.fr
Site Newsletter : ceser@regionpaca.com